

Bruxelles, le 11 décembre 2025
(OR. en)

16777/25

ENER 679
CLIMA 601
CONSOM 306
TRANS 646
AGRI 712
IND 617
ENV 1387
COMPET 1345
FORETS 143
RELEX 1684
ECOFIN 1736

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	11 décembre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2025) 1005 final
Objet:	COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS « Train de mesures sur les réseaux européens »

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 1005 final.

p.j.: COM(2025) 1005 final



Bruxelles, le 10.12.2025
COM(2025) 1005 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

« Train de mesures sur les réseaux européens »

1. Introduction

Ces dernières années, **l'Union européenne s'est trouvée à un carrefour critique** en raison de changements géopolitiques et de fluctuations commerciales sans précédent au niveau mondial. La poursuite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a mis en évidence **l'importance capitale de la sécurité énergétique et de la compétitivité pour façonner notre destin collectif**. Il est essentiel de veiller à ce que nos entreprises et nos citoyens, quel que soit l'État membre dans lequel ils se trouvent, aient accès à une énergie abondante, propre et abordable produite en Europe.

Cet objectif ne peut toutefois être atteint que par le **renforcement de nos infrastructures énergétiques, qui constituent l'épine dorsale non seulement de notre système énergétique, mais aussi de l'Europe elle-même**. Les réseaux sont au cœur de cet effort. En permettant à l'énergie de circuler efficacement dans l'ensemble des États membres, en intégrant une énergie propre moins chère et en accélérant l'électrification, ils contribuent à la **baisse des prix de l'énergie et au soutien de conditions de vie abordables pour tous les Européens**, comme le souligne le plan d'action de la Commission pour une énergie abordable¹. Dans le même temps, ils garantissent un approvisionnement sûr et fiable et permettent aux pays de se soutenir mutuellement en cas de besoin, ce qui est conforme aux **objectifs du plan REPowerEU et rend possible la suppression progressive des importations d'énergie russe**².

Malgré les progrès réalisés dans le cadre juridique actuel de l'UE, nous avons encore trop peu d'énergie produite localement et n'avons pas atteint le niveau d'interconnexion entre les États membres qui permettrait une véritable union de l'énergie, étant donné que plusieurs États membres ne sont pas en bonne voie pour atteindre l'objectif de 15 % d'interconnexion d'ici à 2030. **Le coût de l'inaction est effarant**: en 2022, les combustibles fossiles représentaient la plus grande part de la consommation brute d'énergie disponible de l'UE (70 %), 98 % de l'ensemble du pétrole et du gaz utilisés dans les États membres étant importés³. Une telle situation expose l'UE à la volatilité des prix et aux risques géopolitiques. En 2024, l'Europe a dépensé environ 375 milliards d'EUR pour les importations de combustibles fossiles⁴. En revanche, les investissements dans les énergies renouvelables et les réseaux restent relativement faibles: l'Europe a dépensé 117 milliards de dollars en 2025, alors que la Chine en a dépensé 327 milliards⁵.

L'intégration insuffisante et le sous-investissement dans nos infrastructures énergétiques ont une **incidence directe sur les factures énergétiques des citoyens européens** et sur le développement dans l'ensemble de l'UE de secteurs stratégiques tels que les industries à zéro

¹ EUR-Lex - 52025DC0079 - EN - EUR-Lex.

² [Plan REPowerEU](#).

³ [Énergies renouvelables, électrification et flexibilité – Pour une transformation compétitive du système énergétique de l'UE d'ici à 2030 | Publications | Agence européenne pour l'environnement \(AEE\)](#), p. 6 et 16.

⁴ [«Imports of energy products to the EU down in 2024» \(Baisse des importations de produits énergétiques dans l'UE en 2024\) – Articles d'actualité – Eurostat](#).

⁵ [Position dominante de la Chine dans le domaine de l'énergie dans trois graphiques | MIT Technology Review](#).

émission nette ou le numérique. Les rapports Draghi et Letta soulignent que nos **prix de l'électricité restent 2 à 3 fois plus élevés** que ceux des États-Unis. Les prix de détail de l'électricité dans l'UE pour l'industrie étaient, au deuxième trimestre 2024, 2,2 fois plus élevés que ceux pratiqués aux États-Unis, 2 fois plus élevés que ceux pratiqués en Chine et 1,2 fois plus élevés que ceux pratiqués au Japon (historiquement plus faibles)⁶. Au cours du premier semestre de 2025, le prix moyen de l'électricité pour les consommateurs de l'UE variait de 0,3835 EUR par kWh en Allemagne à 0,1040 EUR par kWh en Hongrie, tandis que les prix de l'électricité non domestique variaient de 0,2726 EUR par kWh en Irlande à 0,0804 EUR par kWh en Finlande⁷. L'une des principales raisons de cette disparité est le niveau insuffisant d'investissement dans nos infrastructures et d'intégration de celles-ci. **Si nous n'agissons pas**, 45 % des besoins transfrontaliers en matière de capacités électriques (soit 41 GW)⁸ ne seront toujours pas satisfaits d'ici à 2030 et les énergies renouvelables non utilisées pourraient atteindre jusqu'à 310 TWh d'ici à 2040⁹, soit près de la moitié de la consommation d'électricité en 2023.

D'un autre côté, **les avantages qu'il y a à agir sont évidents**: une meilleure intégration du marché pourrait permettre de réaliser des économies annuelles de 40 milliards d'EUR, tandis que la stimulation des échanges transfrontaliers d'électricité de 50 % pourrait accroître la croissance annuelle du PIB de l'UE d'environ 18 milliards d'EUR d'ici à 2030 (soit 0,1 %¹⁰). Jusqu'en 2030, il nous manquera 88 GW de capacité de transport transfrontalier d'électricité. Investir 5 milliards d'EUR permettrait de réduire les coûts du système de 8 milliards d'EUR, ce qui générerait un **gain économique net de 3 milliards d'EUR** et mettrait en évidence la manière dont le développement des réseaux peut apporter une réelle valeur ajoutée et des économies de coûts aux Européens¹¹.

Il est donc impératif que nous prenions collectivement des mesures décisives pour résoudre les problèmes structurels dans la planification et la mise en œuvre des infrastructures énergétiques de l'UE afin de parvenir à une véritable union de l'énergie qui permette l'indépendance énergétique, renforce notre compétitivité, stimule la décarbonation et favorise notre sécurité énergétique. C'est exactement ce que vise le **train de mesures sur les réseaux européens** présenté aujourd'hui par la Commission. En complément de ces mesures, l'**initiative «Autoroutes de l'énergie»**, lancée en 2025 par la présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union, vise à accélérer les progrès concernant les projets d'infrastructures énergétiques critiques et absolument indispensables par une **action immédiate**, en veillant à ce que nous puissions exploiter pleinement le

⁶ Commission européenne, Plan d'action pour une énergie abordable [COM (2025) 79], p. 1.

⁷ [Statistiques des prix de l'électricité – Statistics Explained – Eurostat](#).

⁸ [TYNDP 2024 / Rapport sur les lacunes en matière d'infrastructures / Possibilités pour un système électrique européen plus efficace d'ici à 2050](#).

⁹ [Statistiques de l'électricité et de la chaleur – Statistics Explained – Eurostat](#).

¹⁰ Note d'information des services du FMI sur l'intégration du marché de l'énergie de l'UE, 17 janvier 2025, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5438-2025-INIT/en/pdf>, p. 5.

¹¹ [TYNDP 2024 / Rapport sur les lacunes en matière d'infrastructures / Possibilités pour un système électrique européen plus efficace d'ici à 2050](#).

potentiel de notre système énergétique pour alimenter une Europe plus résiliente, compétitive et durable.

2. Remédier aux goulets d'étranglement structurels grâce au train de mesures sur les réseaux européens

A. Construire un avenir énergétique unifié: renforcer la planification des infrastructures transfrontalières à l'échelle de l'UE et optimiser l'utilisation des infrastructures existantes

Le cadre actuel de planification des réseaux prévu par le règlement sur les réseaux transeuropéens d'énergie (RTE-E) a considérablement fait progresser la coordination et le développement de projets d'infrastructures énergétiques transfrontalières. Depuis 2014, 124 projets d'intérêt commun (PIC) et projets d'intérêt mutuel (PIM) ont été soutenus à hauteur de 8,4 milliards d'EUR par le MIE, ce qui a permis de débloquer au moins 15,8 milliards d'EUR d'investissements privés¹². Toutefois, **il est impératif de prendre de nouvelles mesures** pour assurer une coordination sans faille entre les niveaux de gouvernance nationaux, régionaux et européens et entre les différents secteurs, **afin de garantir un réseau totalement optimisé et interconnecté.**

Pour y parvenir, en s'appuyant sur les structures existantes, l'expérience acquise jusqu'à présent et une coopération régionale renforcée, nous devons passer à **un cadre de planification des infrastructures énergétiques transfrontalières de l'UE** qui permette une détermination plus coordonnée et plus solide des besoins, garantissant ainsi l'alignement des projets sur les objectifs européens actuels et futurs. Le train de mesures soutient également un réseau énergétique européen mieux connecté, renforçant l'autonomie stratégique, la sécurité et la résilience de l'Europe tout en **favorisant une coopération renforcée avec les partenaires voisins** de l'Espace économique européen (EEE), de la Communauté de l'énergie, du partenariat oriental et du voisinage méridional.

À la suite du train de mesures proposé aujourd'hui, **la Commission élaborera**, dans un délai de deux ans à compter de son adoption, **un scénario principal global pour l'UE** conforme aux objectifs énergétiques et climatiques de l'UE et permettant de mettre en place un système rentable, compétitif et sûr au niveau de l'UE. Le scénario principal reposera sur les contributions des États membres et de toutes les parties prenantes concernées, en tenant compte des **synergies entre les différents secteurs**. Sur cette base, **les REGRT et le REGRH détermineront ensuite les besoins en infrastructures.**

En outre, **une intervention européenne renforcée est nécessaire lorsqu'un besoin de capacités transfrontalières a été constaté**, mais que des propositions de projets pertinentes pour y répondre n'ont pas été présentées. La Commission devrait être en mesure de lancer un **processus destiné à «combler les lacunes»**, fondé sur une forte coopération régionale, invitant les gestionnaires de réseau et, éventuellement, les promoteurs de projets à proposer des projets pour répondre à des besoins non satisfaits.

¹² [Portefeuille de projets de la CINEA – Page | d'accueil – Qlik Sense.](#)

Pour parvenir à un système intégré, il est essentiel de renforcer la coordination entre la planification nationale et européenne, étant donné que les éléments de réseau internes influencent considérablement le développement des infrastructures transfrontalières, ce qui, à son tour, a une incidence sur les échanges transfrontaliers. La **planification des réseaux de distribution** doit donc être bien coordonnée avec la planification au niveau du transport et devrait associer étroitement le public et l'industrie, afin que les futurs réseaux soient prêts à répondre à l'augmentation de la production et de la demande d'électricité. En coopération avec toutes les parties prenantes concernées, la Commission continuera de faire avancer ces travaux dans le cadre du **plan d'action pour les réseaux de 2023**¹³.

Dans l'intervalle, **il est essentiel de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes avant d'investir dans de nouvelles capacités** pour parvenir à une transition énergétique abordable et durable et garantir la sécurité énergétique. Conformément au principe de primauté de l'efficacité énergétique, il convient d'encourager davantage l'**adoption de réseaux électriques intelligents, de technologies innovantes et numériques et de mesures d'efficacité du réseau, tant au niveau du réseau qu'au niveau des utilisateurs**, tout en garantissant une capacité du réseau suffisante pour répondre à la demande supplémentaire en temps utile. À titre d'exemple, l'utilisation de technologies renforçant le réseau peut accroître la capacité globale du réseau en Europe de 20 % à 40 % d'ici à 2040 et réduire les coûts de 35 % par rapport à l'expansion traditionnelle du réseau d'ici à 2040¹⁴. Le train de mesures sur les réseaux européens propose d'**ancrer fermement ces principes dans la planification des réseaux** et de **promouvoir des projets connexes** parallèlement à l'extension des infrastructures physiques. La plateforme Technopedia, qui vient d'être lancée, présente des bonnes pratiques en matière de technologies innovantes et de renforcement du réseau¹⁵. L'année prochaine, la Commission présentera également une feuille de route stratégique pour la numérisation et l'IA dans le secteur de l'énergie, qui contribuera à développer des solutions intelligentes dans l'ensemble des réseaux européens. Les outils numériques peuvent aider à remédier à la volatilité accrue due notamment à l'intégration des énergies renouvelables. En outre, les grandes infrastructures de données et en nuage peuvent contribuer à renforcer la stabilité du réseau et seront donc prises en compte lors de la procédure de planification.

Par ailleurs, alors que l'accès aux réseaux commence à poser problème dans certains États membres, des solutions créatives peuvent contribuer à libérer des capacités et à gérer les files d'attente de manière efficace. Les **orientations relatives à l'efficacité des raccordements au réseau** adoptées aujourd'hui fournissent des recommandations et partagent les bonnes pratiques que les États membres et les autorités de régulation nationales peuvent appliquer pour relever immédiatement ces défis et exploiter au mieux les réseaux existants. Il s'agit notamment d'appliquer le principe du «premier arrivé, premier servi» et des critères de maturité transparents pour toutes les demandes de raccordement, d'établir des étapes claires

¹³ [Le chaînon manquant des réseaux – Un plan d'action de l'UE pour les réseaux](#), COM/2023/757 final.

¹⁴ Rapport de suivi 2024 de l'ACER sur les infrastructures électriques, [ACER_2024_Monitoring_Electricity_Infrastructure.pdf](#).

¹⁵ [Technopedia pour les GRT/GRD – Accueil](#).

pour le développement des projets assorties de sanctions en cas de non-respect et d'assurer un suivi et un nettoyage réguliers des files d'attente de raccordement.

Le train de mesures sur les réseaux joue donc un rôle clé pour garantir que notre marché de l'électricité reste solide et efficace. Il renforce l'utilisation efficace des infrastructures existantes, contribuant ainsi à mettre à disposition une capacité de transport de 70 % pour les échanges d'électricité entre zones¹⁶. En outre, il soutient notre engagement à atteindre l'objectif de 15 % d'interconnexion électrique d'ici à 2030 tout en préparant les travaux de révision du règlement sur la gouvernance afin de l'aligner sur nos ambitions climatiques et énergétiques pour la décennie à venir.

B. Traduire les plans en actions: accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructures énergétiques sur le terrain

Le recensement des besoins et des projets en matière d'infrastructures ne représente que la moitié du parcours. Même lorsque des projets sont définis, la construction stagne souvent en raison de la longueur des procédures d'autorisation, du manque d'acceptation par le public, des obstacles au financement ou des difficultés à répartir les coûts entre les États membres. Toutes ces questions doivent être traitées tout en renforçant la sécurité et la résilience de nos infrastructures face aux perturbations tant délibérées qu'accidentelles.

Premièrement, la lenteur des **procédures d'autorisation** reste l'**un des principaux obstacles au déploiement rapide des infrastructures et de la production énergétiques dans l'UE**. En 2023, 26 % des PIC dans le secteur de l'électricité ont accusé un retard moyen de 12 mois selon l'ACER, les autorisations représentant à elles seules plus de la moitié du calendrier total de mise en œuvre des infrastructures électriques¹⁷. De même, **les délais d'octroi des autorisations varient considérablement d'un État membre à l'autre**, les réseaux de transport prenant en moyenne 5 ans¹⁸, les PIC en moyenne 4,3 ans¹⁹, les projets concernant les énergies renouvelables jusqu'à 9 ans²⁰, les installations de stockage de 1 à 7 ans²¹ et les stations de recharge jusqu'à 2 ans²².

En 2022 et 2023, l'UE a pris des mesures notables pour accélérer l'octroi de permis pour les projets d'énergies renouvelables et d'infrastructures, en particulier dans le cadre du règlement d'urgence (applicable jusqu'en juin 2025) et de la révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED). Toutefois, des retards persistent, notamment en ce qui concerne

¹⁶ Comme prévu à l'article 15, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/943 sur le marché intérieur de l'électricité, cette capacité minimale doit être atteinte au plus tard le 31 décembre 2025.

¹⁷ [2023 ACER PCI Report.pdf](#).

¹⁸ Rapport de suivi 2024 de l'ACER, Développement des infrastructures électriques pour soutenir un système énergétique compétitif et durable, p. 18.

¹⁹ <https://www.acer.europa.eu/media/charts/PCIs-and-PMIs-monitoring-2025>.

²⁰ Le rapport final peut être consulté à l'adresse suivante: [Appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique en matière de SER – simplification des procédures administratives et d'autorisation pour les installations utilisant des SER \(étude «RES Simplify»\) – Office des publications de l'UE](#).

²¹ Fraunhofer Institute for Systems and Innovation Research ISI, et al., [Study on energy storage \(Étude sur le stockage de l'énergie\)](#), 2023.

²² Informations recueillies par des organismes de recharge, notamment ChargeUp Europe, Ionity et Milence.

l'intégration des stations de stockage et de recharge autonomes. En outre, si l'évaluation environnementale est nécessaire pour garantir à la fois la protection de la biodiversité et l'acceptation sociale des projets, ses modalités actuelles ne rendent pas effectivement compte de la spécificité des projets ayant une incidence minimale sur l'environnement et peuvent entraîner des retards inutiles.

Dans ce contexte, le train de mesures sur les réseaux européens, en coordination avec le cadre réglementaire de l'UE en matière de protection de l'environnement, établit **un cadre au niveau de l'UE afin de simplifier et d'accélérer les procédures d'autorisation** pour toutes les infrastructures de réseau, les projets concernant les énergies renouvelables, les projets de stockage et les stations de recharge, et renforce encore les dispositions relatives aux PIC/PIM. La décarbonation est la première action susceptible de contribuer à préserver la nature et à réduire la pollution atmosphérique. Ces procédures d'autorisation rationalisées ciblent les cas dans lesquels, sur la base de la vaste expérience acquise dans la mise en œuvre du cadre juridique actuel, les incidences sur l'environnement sont limitées; les modifications proposées contribuent à atteindre **l'équilibre entre la protection de la biodiversité et le déploiement rapide d'un système énergétique propre**. L'objectif est de limiter la procédure d'autorisation, en fonction du type de projet, à deux ans dans la plupart des cas, avec un maximum de trois ans pour les projets les plus complexes.

La **participation du public** à la planification et à l'exploitation des projets est également essentielle pour instaurer la confiance et atteindre les objectifs de l'UE, réduisant ainsi au minimum les longues procédures judiciaires²³. Le train de mesures sur les réseaux exige que **les projets concernant les énergies renouvelables de plus de 10 MW redistribuent les bénéfices à la population locale, au-delà des communautés énergétiques**. Il permet également aux facilitateurs indépendants de soutenir le dialogue et la médiation à un stade précoce, réduisant encore le risque de contestations judiciaires et favorisant le développement coopératif. Afin de répondre aux préoccupations relatives à l'acceptation publique, la Commission proposera également, **au premier trimestre de 2026, une boîte à outils pratique sur l'inclusion du public**, qui facilitera le partage des bonnes pratiques et le renforcement des capacités sur la manière d'associer les citoyens et les autorités locales et de promouvoir le partage des avantages des projets concernant les énergies renouvelables²⁴.

Deuxièmement, l'augmentation de la demande d'infrastructures énergétiques, qui exerce une pression considérable sur **les chaînes d'approvisionnement, la disponibilité de la main-d'œuvre et les compétences**, constitue un défi supplémentaire, tandis que les goulets d'étranglement dans la fabrication freinent de plus en plus l'expansion et la modernisation de notre système électrique. Bien que l'Europe compte parmi les principaux fabricants de technologies de réseau, la capacité de production actuelle dans certains segments est

²³ Des exemples de bonnes pratiques pertinentes figurent dans le document de travail des services de la Commission [SWD(2024) 124 final] – Orientations destinées aux États membres relatives aux bonnes pratiques qui permettent d'accélérer les procédures d'octroi de permis pour les projets en matière d'énergie renouvelable et les projets d'infrastructure connexe.

²⁴ Tels que la Convention des maires, le pacte de mobilisation et l'initiative «Fast and Fair Renewables and Grids».

insuffisante pour répondre à la demande²⁵, et **le secteur doit se développer pour suivre le rythme.**

Comme le soulignent les orientations sur l'efficacité des raccordements au réseau, **la visibilité de la demande est essentielle pour guider les décisions d'investissement du secteur.** Pour aider à remédier à cette situation, la Commission collaborera avec l'entité des GRD de l'UE afin de **mettre en place, d'ici au forum 2026 sur les infrastructures énergétiques, une plateforme pour la planification des réseaux de distribution de l'UE** qui offrira une visibilité au niveau de la distribution sur les plans futurs et les besoins de fabrication connexes dans l'ensemble des États membres. La Commission promeut activement une série de mesures visant à atténuer les pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement, notamment en renforçant ses travaux, lancés dans le cadre de l'action 13 du plan d'action pour les réseaux, afin de rationaliser et d'harmoniser **les spécifications technologiques et les exigences techniques communes** et d'améliorer l'interopérabilité des systèmes HTCC. La **modernisation du cadre européen régissant les marchés publics**, annoncée pour l'année prochaine, sera également capitale pour continuer à promouvoir l'objectif consistant à soutenir notre base manufacturière, y compris les technologies de réseaux «Made in Europe».

Troisièmement, la **mobilisation d'investissements privés** est nécessaire pour garantir un **déploiement du réseau à un prix abordable.** Étant donné que les infrastructures de réseau sont en grande partie financées par les tarifs, la réalisation des investissements importants nécessaires (1 200 milliards d'EUR d'ici à 2040 pour les réseaux électriques, dont 730 milliards d'EUR pour les seuls réseaux de distribution et 240 milliards d'EUR pour les réseaux d'hydrogène²⁶) constitue un défi. S'appuyer sur le cadre actuel pourrait entraîner une hausse des prix pour les consommateurs, ce qui rendrait nécessaire une action de l'UE dans ce domaine.

Nous devons donc garantir l'adaptation des redevances de réseau aux enjeux du futur²⁷ **en explorant d'autres moyens de financer les infrastructures** au besoin, notamment en exigeant qu'une partie des **recettes provenant de la congestion** soit utilisée **pour des investissements dans les interconnecteurs figurant sur la liste des PIC/PIM.** En outre, les infrastructures énergétiques transfrontières s'intégrant de plus en plus, **un plus grand nombre de projets génère des avantages au-delà des territoires où ils sont construits.** Il est donc essentiel de répartir les coûts de manière équitable et transparente afin d'éviter d'imposer des charges disproportionnées aux consommateurs locaux. Pour y parvenir, le train de mesures sur les réseaux européens vise à garantir plus de transparence, de certitude et d'équité dans la manière dont les coûts et les avantages sont évalués et répartis, et à

²⁵ Par exemple, les prix et les délais de réalisation des nouveaux transformateurs et câbles ont presque doublé en 2025 par rapport à 2021-2022 (source: [Building the future transmission grid – Strategies to navigate supply chain challenges \(Construire le futur réseau de transport – Stratégies pour relever les défis de la chaîne d'approvisionnement\)](#); IEA, février 2025).

²⁶ Artelys, LBST, Trinomics, Finesso, A. et al., [Investment needs of European energy infrastructure to enable a decarbonised economy \(«Besoins d'investissement des infrastructures énergétiques européennes pour permettre une économie décarbonée»\)](#), 2025.

²⁷ https://energy.ec.europa.eu/publications/communication-future-proof-network-charges-reduced-energy-system-costs_en.

permettre le regroupement des PIC ou des PIM afin de faciliter les discussions sur la répartition des coûts. Le regroupement peut également faciliter le financement, par exemple grâce à l'établissement d'entités ad hoc, attirant ainsi des investissements supplémentaires.

L'Europe intensifie son soutien financier aux infrastructures énergétiques. La législation récemment adoptée sur l'examen à mi-parcours de la politique de cohésion permet aux autorités nationales et régionales de réaffecter les fonds de la période 2021-2027 à des priorités clés, telles que la transition énergétique²⁸. En outre, la proposition de la Commission relative au prochain **cadre financier pluriannuel**²⁹ prévoit un renforcement significatif du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe**. Toutefois, le financement de l'UE ne peut à lui seul répondre à nos besoins d'investissement massifs. Le budget de l'UE doit jouer un rôle plus important dans la réduction des risques liés aux investissements privés et le déblocage des financements par les investisseurs institutionnels. La future **stratégie d'investissement dans les énergies propres** proposera des actions concrètes visant à mobiliser et à garantir un soutien accru des **investissements du secteur privé**, notamment avec le soutien de la BEI, partenaire clé dans l'accélération du déploiement du réseau.

En ce qui concerne l'**hydrogène**, le développement des projets reste lent en raison d'une bancabilité limitée et de risques élevés tout au long de la chaîne de valeur. Pour remédier à cette situation, **la Commission évaluera et, le cas échéant, soutiendra la mise en œuvre de solutions possibles**, telles que les contrats d'écart compensatoire ou la coordination transfrontière des outils réglementaires, y compris dans le cadre des **groupes régionaux de haut niveau**, afin de garantir des **progrès coordonnés** et de **contribuer à combler les déficits de financement**.

Quatrièmement, le **renforcement de la sécurité et de la résilience de nos infrastructures énergétiques** est essentiel dans le contexte géopolitique actuel et compte tenu de l'augmentation des risques liés au climat. Les incidents survenus récemment en mer Baltique, y compris les dommages causés au «Balticconnector» et à EstLink 2, mettent en évidence les vulnérabilités des actifs énergétiques transfrontaliers, tandis que les événements liés au climat et les perturbations accidentelles restent des risques importants pour la sécurité de notre approvisionnement.

²⁸ Un soutien pourrait être apporté au développement d'interconnexions énergétiques transfrontalières, à l'expansion des sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire et éolienne, au déploiement d'infrastructures de recharge et à la modernisation des réseaux de distribution d'énergie afin de gérer efficacement les fluctuations de l'approvisionnement.

²⁹ L'UE apporte actuellement un soutien substantiel par l'intermédiaire, entre autres, du mécanisme pour l'interconnexion en Europe, du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion ou des plans pour la reprise et la résilience. Selon la proposition de la Commission relative au prochain cadre financier pluriannuel, le budget du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe dans le secteur de l'énergie** (MIE-E) augmenterait considérablement, passant de 5,84 milliards d'EUR pour la période 2021-2027 à 29,91 milliards d'EUR pour la période 2028-2034. Le **Fonds européen pour la compétitivité** fournira un financement consolidé (234,3 milliards d'EUR), comprenant des fonds spécifiques (26,2 milliards d'EUR) pour l'expansion et le déploiement des technologies de décarbonation et de transition propre, y compris les infrastructures. Les **plans de partenariat nationaux et régionaux** (865 milliards d'EUR) réuniront des investissements et des réformes dans le domaine des énergies propres et soutiendront la mise en œuvre de plans nationaux en matière d'énergie et de climat.

Afin de préserver l'indépendance énergétique de l'UE, le train de mesures sur les réseaux intègre dès le départ des considérations relatives à la sécurité physique et à la cybersécurité dans la planification transfrontière des projets, en promouvant la résilience et la sécurité dès la conception de nouvelles infrastructures, renforce la transparence en matière de propriété afin d'éviter la dépendance à l'égard d'entités étrangères à haut risque, et fait en sorte que les améliorations apportées à la sécurité physique, à la cybersécurité et à la résilience des infrastructures existantes puissent bénéficier d'un financement au titre du MIE tout en évitant les chevauchements avec d'autres aides financières de l'UE. En outre, en s'appuyant sur le plan d'action pour la sécurité des câbles, la Commission poursuivra ses travaux par l'intermédiaire des pôles régionaux de câbles et renforcera l'application de la boîte à outils pour la sécurité des câbles³⁰.

3. Huit priorités pour l'épine dorsale énergétique de l'Europe: l'initiative «Autoroutes de l'énergie»

Dans son discours sur l'état de l'Union du 10 septembre 2025, la présidente von der Leyen a annoncé huit **«autoroutes de l'énergie»**. S'appuyant sur les PIC et PIM existants dans le cadre des RTE-E, ainsi que sur les projets phares mentionnés dans le plan d'action pour une énergie abordable, les autoroutes de l'énergie répondent aux **besoins les plus urgents en matière d'infrastructures énergétiques nécessitant un soutien et un engagement supplémentaires particuliers à court terme pour leur mise en œuvre afin d'éliminer les goulets d'étranglement qui entravent les progrès**³¹.

Les autoroutes de l'énergie renforceront la sécurité énergétique, réduiront la dépendance aux combustibles fossiles, intégreront davantage les énergies renouvelables dans le réseau, favoriseront l'électrification, feront baisser les prix de l'énergie, accéléreront la mise en œuvre du plan REPowerEU et aideront les États membres à s'adapter à l'abandon progressif des importations de combustibles fossiles russes. De nombreuses autoroutes de l'énergie ont le statut de PIC ou de PIM dans la deuxième liste des PIC et des PIM de l'Union publiée le 1^{er} décembre 2025, qui comprend 235 projets d'infrastructures énergétiques transfrontalières au sein de l'UE et avec des partenaires de pays tiers, tels que le «Celtic Interconnector», le «Black Sea interconnection cable» et EstLink 3. Dans le cadre des RTE-E, tous les PIC et PIM figurant sur la liste de l'Union bénéficient de plusieurs avantages, notamment un statut prioritaire et des procédures simplifiées d'octroi de permis, ainsi que la possibilité de solliciter une aide financière au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

³⁰ Plan d'action de l'UE sur la sécurité des câbles, JOIN(2025) 9 final, eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52025JC0009.

³¹ [Règlement délégué relatif à la deuxième liste des projets d'intérêt commun et des projets d'intérêt mutuel de l'Union et son annexe — Énergie](#).



Figure 1. Carte des huit autoroutes de l'énergie

1. Transpyrénéenne 1 et Transpyrénéenne 2 [Mieux intégrer la péninsule ibérique avec des liaisons d'interconnexion électrique à travers les Pyrénées vers la France]
2. «Great Sea Interconnector» [Relier Chypre à l'Europe continentale pour mettre fin à son isolement électrique]
3. «Harmony Link» [Renforcer les liaisons électriques avec les États baltes]
4. Flux inversé du gazoduc transbalkanique (TBP) [Améliorer l'approvisionnement énergétique dans la région des Balkans et les États voisins de l'Est]
5. «Bornholm Energy Island» [Faire de la mer Baltique une plateforme d'interconnexion en mer]
6. Améliorer la stabilité des prix et la sécurité énergétique en Europe du Sud-Est
7. Corridor SouthH2 [Corridor sud de l'hydrogène]
8. Corridor sud-ouest de l'hydrogène du Portugal à l'Allemagne

La Commission s'engage à **accélérer immédiatement la mise en place des autoroutes de l'énergie grâce à une coordination politique renforcée**, en s'appuyant sur les groupes régionaux de haut niveau, en mobilisant le soutien des coordonnateurs européens, le cas échéant, et en collaborant étroitement avec le groupe de travail sur l'union de l'énergie, en étendant son action au-delà des États membres de l'UE si nécessaire. Chaque projet sera prioritaire au niveau de l'UE, et la Commission aidera les États membres à leur accorder la **même priorité au niveau national**.

Afin de garantir une **coopération transfrontière efficace en matière d'octroi de permis**, la Commission se concentrera sur les projets prioritaires d'interconnexion recensés, en renforçant son soutien aux États membres dans la définition de procédures conjointes pour un processus d'octroi de permis efficace et efficient, avec l'appui d'un coordonnateur européen, le cas échéant. Sur la base de cette expérience en matière de coordination plus étroite des procédures d'octroi de permis, la Commission pourrait envisager de nouvelles mesures. En outre, afin de renforcer les capacités administratives des autorités chargées de l'octroi des permis et la numérisation des procédures d'octroi des permis dans le domaine des énergies renouvelables, la Commission apportera un soutien aux États membres au moyen de mesures spécifiques qui compléteront le cadre réglementaire en matière d'autorisations. Il s'agira notamment de tirer parti d'outils tels que l'instrument d'appui technique et d'étudier la création d'un mécanisme pilote en matière d'autorisations par le biais des mécanismes consultatifs existants afin d'améliorer le renforcement des capacités et l'accès au financement pour les investissements et les réformes dans le domaine des autorisations. La Commission encouragera également le partage des connaissances sur les possibilités de financement et le développement de nouvelles plateformes numériques pour l'octroi de permis par l'intermédiaire du groupe d'experts sur l'octroi de permis.

Certains projets sont déjà reconnus comme des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), ce qui apporte des avantages supplémentaires en termes de financement et de coordination. De même, la Transpyrénéenne 1 et la Transpyrénéenne 2, le corridor sud-ouest de l'hydrogène et l'autoroute de l'Europe du Sud-Est seront désignés comme des projets pilotes dans le cadre de l'**outil de coordination de la compétitivité**, ce qui leur permettra de bénéficier de l'approche pangouvernementale et de la capacité spécifique de cet outil à traiter les questions horizontales. Les actions prioritaires qui seront mises en place dans le cadre de l'outil de coordination de la compétitivité seront menées en conjonction avec les efforts déployés par les groupes ou forums de haut niveau respectifs et refléteront les besoins spécifiques de chaque autoroute, tels que l'amélioration de la flexibilité du système énergétique, la résolution des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou les problèmes de financement.

En outre, des coordonnateurs européens ont récemment été attribués aux autoroutes de la région de la Baltique et de l'Europe centrale et du Sud-Est dans le cadre du RTE-E³², afin de

³² [New European coordinator appointed to oversee completion of Baltic synchronisation energy project - European Commission \(Nomination d'un nouveau coordonnateur européen chargé de superviser l'achèvement du projet énergétique de synchronisation de la région de la Baltique – Commission européenne\).](#)

faciliter la mise en œuvre des projets en temps utile, en encourageant le dialogue transfrontalier, en soutenant l'octroi des permis et le financement, en garantissant l'appui des États membres et en rendant compte des progrès accomplis et des obstacles rencontrés. **La Commission renforcera également les structures existantes et garantira des ressources spécifiques** afin de mettre davantage et continuellement l'accent sur la réalisation des huit autoroutes de l'énergie, en étroite coopération avec les coordonnateurs européens, le cas échéant.

La Commission **collaborera activement avec tous les États membres concernés en tirant pleinement parti de la boîte à outils susmentionnée** pour garantir la bonne mise en œuvre des autoroutes de l'énergie. Des mises à jour périodiques sur les progrès réalisés seront présentées au Conseil européen afin de garantir l'engagement politique tout en veillant à la transparence et à la responsabilité.

Annexe – Actions ciblées supplémentaires à court terme pour chacune des autoroutes de l'énergie

Outre le soutien horizontal présenté ci-dessus, la Commission mettra en place des **actions ciblées à court terme destinées à relever les défis spécifiques à chacune des autoroutes**, afin de faire en sorte que des progrès et des résultats concrets puissent être obtenus dans les six à neuf prochains mois.

1. Transpyrénéenne 1 et Transpyrénéenne 2 [Interconnexions électriques traversant les Pyrénées pour mieux intégrer la péninsule Ibérique]

La péninsule Ibérique reste insuffisamment connectée au reste du marché de l'énergie de l'UE, la capacité transfrontalière actuelle entre la France et l'Espagne étant limitée à 2,5 GW. Cela entrave l'intégration du marché, entraîne des écarts de prix persistants et freine l'intégration des énergies renouvelables. Parallèlement au projet d'interconnexion du golfe de Gascogne en cours de réalisation, l'objectif de ces deux projets pyrénéens supplémentaires est de **porter la capacité totale d'interconnexion à 8 GW d'ici à 2040**, de renforcer la résilience du réseau et de réduire le délestage de la production d'énergie renouvelable. Les deux projets d'interconnexion pyrénéens ont été **reconfirmés dans la liste actuelle des PIC/PIM** en tant que projets prioritaires pour éliminer ce goulet d'étranglement. En mai 2025, le projet entre la Navarre (ES) et les Landes (FR) a bénéficié d'une subvention de 11,1 millions d'EUR au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) pour des études préparatoires. Malgré leur importance stratégique, les progrès ont été relativement lents, des travaux supplémentaires étant nécessaires en ce qui concerne les renforcements internes et la clarification de l'approche de financement.

Actions à court terme: la Commission s'efforcera de faciliter l'adoption d'une déclaration politique commune lors de la prochaine réunion ministérielle du groupe à haut niveau pour l'Europe du Sud-Ouest (premier trimestre 2026), dans le but de confirmer le **début de la mise en œuvre d'au moins un des projets** et de prendre en compte les renforcements nécessaires du réseau interne.

2. «Great Sea Interconnector» [Interconnexion électrique de Chypre avec l'Europe continentale pour mettre fin à l'isolement électrique]

Chypre est le dernier État membre de l'UE à ne pas être raccordé au réseau électrique européen³³, ce qui limite son intégration dans le marché intérieur de l'énergie et restreint les possibilités d'intégration des énergies renouvelables. Le projet «Great Sea Interconnector» entre la Grèce et Chypre permettra de combler cet écart, en mettant fin à l'isolement électrique de Chypre, en soutenant sa décarbonation et en renforçant la résilience du système

³³ L'Irlande sera directement reliée au réseau électrique de l'UE grâce au projet «Celtic Interconnector» en cours entre l'Irlande et la France.

énergétique européen. Il facilitera également une plus grande intégration des énergies renouvelables dans l'ensemble de la région méditerranéenne.

Ce projet, reconfirmé dans la liste actuelle des PIC/PIM, sera le plus long câble électrique sous-marin au monde, d'une longueur de près de 900 km. Il a bénéficié de subventions au titre du MIE, dont 2,3 millions d'EUR pour les études de faisabilité et 658 millions d'EUR pour les travaux d'installation de la section entre la Grèce et Chypre. En mai 2025 ont été achevés les travaux concernant le câble sous-marin reliant la Grèce continentale à la Crète, étape clé vers l'interconnexion complète.

L'avancement du projet a été entravé par un contexte géopolitique complexe, qui pourrait avoir des répercussions sur le calendrier et les coûts. La valeur stratégique de cette interconnexion souligne l'importance d'une coordination étroite entre les États membres pour relever ces défis et garantir l'achèvement du projet.

Actions à court terme: la Commission continuera d'apporter un soutien politique et technique solide à ce projet d'importance stratégique majeure, en étroite coopération avec la prochaine présidence chypriote du Conseil en 2026, notamment dans le cadre d'événements spécifiques et de discussions de haut niveau et en s'engageant davantage à traiter les aspects géopolitiques.

3. «Harmony Link» [Renforcer l'interconnexion électrique des États baltes afin de développer les avantages liés à leur indépendance vis-à-vis de la Russie sur le plan de la sécurité]

Le 9 février 2025, les trois États baltes ont réussi à synchroniser leurs réseaux électriques avec ceux de l'Europe continentale, une étape décisive pour la sécurité énergétique européenne. L'**interconnexion «Harmony Link» entre la Lituanie et la Pologne**, qui mènera à son terme l'intégration complète des marchés de l'électricité de la Baltique, constitue l'un des principaux investissements restants dans le cadre du PIC «Synchronisation de la région de la Baltique». La récente nomination d'un coordinateur européen pour l'achèvement de ce projet devrait favoriser une mise en œuvre rapide.

Une fois achevé, «Harmony Link» renforcera l'intégration du marché en permettant le commerce de l'électricité à travers la Pologne et en favorisant une concurrence susceptible de faire baisser les prix pour les consommateurs et les entreprises de la région. L'interconnexion facilitera aussi l'intégration des énergies renouvelables. «Harmony Link» renforcera également de manière significative la sécurité énergétique dans les États baltes. Aujourd'hui, l'interconnexion «LitPol Link» est la seule liaison entre les pays baltes et l'Europe continentale, et toute interruption aurait de graves conséquences pour le système énergétique de la Baltique.

Actions à court terme: la Commission soutiendra la mise en œuvre de ce projet dans les délais prévus grâce à une coopération régionale renforcée et fera le point au niveau ministériel lors de la prochaine réunion de haut niveau du PIMERB en 2026, après la signature du protocole d'accord actualisé du PIMERB l'année dernière, et veillera à ce que

l'adoption du nouveau plan d'action du groupe à haut niveau du PIMERB donne la priorité à la réalisation de cette autoroute.

4. Flux inversé du gazoduc transbalkanique (TBP) [Résilience des approvisionnements énergétiques dans la région des Balkans et dans notre voisinage oriental]

Le **flux inversé du gazoduc transbalkanique (TBP)** n'est pas un projet d'expansion des capacités, mais un effort coordonné dans la région d'Europe centrale et du Sud-Est visant à **permettre l'utilisation maximale des capacités de transport de gaz naturel existantes dans le sens inverse, du sud vers le nord**. Cette fonctionnalité est essentielle pour diversifier l'approvisionnement en gaz naturel en Europe du Sud-Est et mettre un terme aux importations russes.

Disposant d'importantes capacités de transport, le TBP peut jouer un rôle central dans la diversification régionale et dans la réalisation des objectifs du plan REPowerEU. Ce potentiel augmentera encore à partir de 2027, date à laquelle le gisement gazier «Neptun Deep» en Roumanie devrait entrer en service. L'exploitation intégrale du TBP du sud au nord, combinée à la diversification des sources, favoriserait le renforcement des échanges, de la concurrence et de la liquidité du marché dans la région sans nécessiter de nouvelles infrastructures coûteuses.

Malgré ce potentiel, **les obstacles réglementaires et commerciaux actuels dans plusieurs États membres situés le long du gazoduc créent des obstacles à l'utilisation du TBP et à sa viabilité commerciale**. La récente nomination d'un coordonnateur européen pour la région de la connexion gazière pour l'Europe centrale et du Sud-Est renforcera le soutien de l'UE à la levée de ces obstacles.

Actions à court terme: la Commission intensifiera la coordination dans le cadre du groupe à haut niveau sur la connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est, avec tous les pays concernés, y compris la Moldavie et l'Ukraine, en vue d'**accroître l'attractivité commerciale du gazoduc dès que possible**, tout en garantissant le respect à long terme de l'acquis de l'UE en matière d'énergie. Dans ce contexte, la Commission continuera de soutenir les travaux du groupe à haut niveau sur la connexion gazière pour l'Europe centrale et du Sud-Est concernant l'harmonisation de la qualité du gaz et **la suppression des obstacles à l'utilisation maximale du gazoduc transbalkanique**.

5. «Bornholm Energy Island» [Faire de la mer Baltique une plateforme d'interconnexion en mer]

Pionnier du genre, «Bornholm Energy Island» (BEI) est un projet hybride en mer, situé au sud-ouest de Bornholm, dans la zone économique exclusive du Danemark. Le projet est conçu comme un futur pôle énergétique, **doté d'un potentiel d'expansion et de connexion à davantage d'interconnexions** avec d'autres pays. Il est reconfirmé dans la deuxième liste des PIC/PIM et a reçu une subvention au titre du MIE pour des travaux (645,2 millions d'EUR) en septembre 2025. Le projet BEI est un modèle pour de futures initiatives «off-shore» de l'UE; il renforcera l'intégration du marché, améliorera la sécurité de

l'approvisionnement au niveau de l'UE et profitera au Danemark, à l'Allemagne et aux États membres situés au-delà de la région. En reliant la production en mer aux réseaux nationaux danois et allemand, l'énergie éolienne en mer passe du statut de ressource nationale à celui d'actif européen commun pour une électrification accrue, renforçant ainsi notre résilience collective et notre indépendance énergétique. Les questions qui subsistent concernent un accord entre le Danemark et l'Allemagne sur le mode de répartition des coûts de soutien supplémentaires liés au parc éolien en mer au Danemark et l'achèvement du cadre réglementaire au Danemark, en particulier en ce qui concerne la responsabilité transfrontière.

Actions à court terme : à la suite de la signature, le 4 septembre 2025 à Copenhague, de la convention de subvention au titre du MIE d'un montant de 645 millions d'EUR destinée à soutenir le volet danois du projet «Bornholm Energy Island» (BEI) pour la construction de deux nouvelles stations de conversion et l'installation d'un système de câbles sous-marins, la Commission continuera d'appuyer le Danemark et l'Allemagne en vue de parvenir à un accord politique sur la répartition des coûts relatifs à la génération d'électricité en mer située dans les eaux danoises, ainsi que de finaliser leur cadre réglementaire en matière de responsabilité transfrontalière. En outre, la Commission continuera de soutenir les travaux sur l'interopérabilité des réseaux en mer afin de garantir que le projet BEI puisse à l'avenir devenir une véritable plateforme en mer pour la région de la Baltique.

6. Améliorer la stabilité des prix et la sécurité énergétique dans le sud-est de l'Europe, notamment grâce au stockage

La région de l'Europe du Sud-Est souffre de différences de prix structurels élevés, comme en témoignent les flambées des prix de 2024, qui ont entraîné des écarts de prix moyens de plus de 10 EUR/MWh entre les pays respectifs.

L'autoroute de l'énergie pour les **interconnexions électriques en Europe du Sud-Est** comble des lacunes critiques en matière d'infrastructures électriques dans la région, dans le but d'améliorer la stabilité des prix, de renforcer la sécurité de l'approvisionnement et de favoriser l'intégration du marché régional. Il s'agit de mieux utiliser les interconnexions existantes et de répondre aux futurs besoins transfrontaliers afin d'éliminer les disparités de prix actuelles. Selon l'évaluation des besoins du réseau du TYNDP 2024 du REGRT-E, des renforcements des infrastructures sont nécessaires à la plupart des frontières de la région. La mise en œuvre rapide des projets d'intérêt commun existants et des projets prioritaires d'infrastructures électriques du groupe à haut niveau sur la connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est sera essentielle pour répondre à ces besoins. L'accélération du stockage dans la région améliorera également la flexibilité du système.

Actions à court terme : une coordination étroite et le soutien du groupe à haut niveau sur la connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est, conjointement avec le coordonnateur de la connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est, seront essentiels pour accélérer les progrès. La Commission veillera à ce que des discussions spécifiques de haut niveau soient organisées l'année prochaine à tous les niveaux afin de maintenir la dynamique et de soutenir la mise en œuvre.

7. Corridor SouthH2 [Corridor sud de l'hydrogène (Tunisie, Italie, Autriche et Allemagne)]

Le corridor sud de l'hydrogène sera essentiel pour faire progresser une transition énergétique juste et durable dans toute la Méditerranée, en particulier en Afrique du Nord, tout en permettant la décarbonation des pôles industriels le long de son tracé. Il offre un potentiel considérable pour augmenter la production d'hydrogène renouvelable, les infrastructures et les marchés acheteurs, favoriser l'intégration des marchés et mettre en place un cadre réglementaire et d'investissement favorable, aligné sur la stratégie et le cadre réglementaire de l'UE pour l'hydrogène.

Ce corridor **comprend quatre projets d'intérêt commun (PIC)**, dont certains bénéficient déjà de subventions au titre du MIE pour des études, et [un projet d'intérêt mutuel avec la Tunisie], tous reconfirmés dans la deuxième liste des PIC/PIM. Dès lors et compte tenu des premières étapes du développement du marché de l'hydrogène, il sera nécessaire de poursuivre le travail conceptuel, en particulier afin de réduire les risques liés aux investissements tout en maintenant un partenariat mutuellement avantageux avec l'Afrique du Nord.

Actions à court terme: à court terme, la Commission renforcera les efforts de coordination et de mise en œuvre du secrétariat du SouthH2, sous la direction conjointe de la DG MENA et de la DG ENER. Les dialogues régionaux seront également intensifiés par des réunions du groupe de travail mixte trilatéral de l'UE pour le corridor sud de l'hydrogène (Italie, Autriche et Allemagne) et du groupe pentalatéral (Algérie, Tunisie, Italie, Autriche et Allemagne) au début de l'année 2026, afin de faire progresser l'initiative. L'initiative phare de coopération transméditerranéenne en matière d'énergies renouvelables et de technologies propres (T-MED), lancée dans le cadre du pacte pour la Méditerranée³⁴, contribuera également à la réalisation de cette autoroute de l'énergie.

8. Corridor sud-ouest de l'hydrogène du Portugal à l'Allemagne

Le corridor sud-ouest de l'hydrogène transportera l'hydrogène décarboné depuis les sites de production du sud-ouest de l'Europe vers les centres de demande industriels, accélérant ainsi la décarbonation des secteurs dans lesquels il est difficile de réduire les émissions et permettant une intégration efficace des énergies renouvelables. L'initiative englobe des **projets d'intérêt commun clés entre le Portugal, l'Espagne et la France, ainsi que des liaisons internes se prolongeant vers l'Allemagne**. Ensemble, ces projets visent à fournir jusqu'à **2 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable par an d'ici à 2030**, renforçant ainsi la sécurité et la flexibilité énergétiques dans l'ensemble de la région.

Toutefois, les progrès ont été limités et plusieurs défis subsistent, notamment le manque d'adhésion, les retards dans la mise en œuvre de la réglementation, les difficultés à obtenir des financements et à coordonner les mesures de réduction des risques le long du corridor,

³⁴ [Communication conjointe sur le pacte pour la Méditerranée – Moyen-Orient, Afrique du Nord et le Golfe.](#)

ainsi que les priorités stratégiques entre les États membres visant à garantir que le corridor apporte des avantages partagés à tous les participants.

Actions à court terme: une coordination solide et un soutien politique renouvelé par l'intermédiaire du groupe à haut niveau pour le Sud-Ouest seront essentiels pour accélérer les progrès. La prochaine réunion ministérielle du groupe à haut niveau pour l'Europe du Sud-Ouest, qui se tiendra au premier trimestre 2026, contribuera à intensifier les efforts et à faciliter les échanges entre les États membres sur les principaux aspects techniques, financiers et de réduction des risques liés au développement du corridor.